

ENVIRONNEMENT

Une charte environnementale pour les carrières



Le site Minier SA de Saint-Jean-Froidmentel présente des équipements particulièrement modernes pour la production, le traitement des matériaux et le recyclage de l'eau.

• Quelques jours avant la remise des diplômes de la charte environnement des carrières qui s'est tenue fin novembre à Dordives (45) et qui distinguait notamment 5 carrières du Loir-et-Cher, Francis Minier, PDG de Minier SA, faisait découvrir les réalisations menées à Saint-Jean-Froidmentel où a été atteint le niveau le plus élevé de la charte.

La carrière Le Buisson et La Varenne de Saint-Jean-Froidmentel exploite une roche meuble d'alluvions anciennes du Loir (1,6 million d'années), à destination du béton prêt à l'emploi, de la préfabrication, de la maçonnerie, de la décoration ou encore pour les filtres d'assainissement. Elle a obtenu le niveau 4, maximum possible dans la charte environnement décernée par l'UNICEM Centre. À travers la charte environnement, les industries de carrières ont élaboré et mis en œuvre une démarche collective volontaire visant à concilier développement économique, respect de l'environnement et écoute des parties intéressées. Cette visite de la carrière était l'occasion de présenter ces actions menées par un site exemplaire sur le plan environnemental, qui produit 120 000 tonnes par an sur 23 hectares exploités et 32 hectares autorisés.

En région Centre, 16 sites ont été diplômés à Dordives, dont 5 du Loir-et-Cher.